



*District de Football Haute Garonne*  
**COMMISSION DÉPARTEMENTALE  
D'ARBITRAGE**



**Réunion restreinte du jeudi 02 juin 2022**

**Présents** : MM. BALESTRACCI - CALMETTES - NARDIN – NAT – TROGANT.

**Invité** : M. LEDOUX (CTDA).

**1. CANDIDATURES LIGUE JEUNES**

Après études des dossiers (avec l'accord préalable des désignations jeunes), la CDA retient les candidatures des jeunes arbitres suivants par ordre alphabétique :

- |                          |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| 1. Corentin BONNET       | 7. Cheickna FOFANA    |
| 2. Mathieu BOUILLET      | 8. Mohamed HACHHOUCHE |
| 3. Cameron CASANOVA      | 9. Thomas LAVILLE     |
| 4. Mathieu COLLET        | 10. Axel LIAUT        |
| 5. Léopold COSSE MEUNIER | 11. Hugo LOPEZ        |
| 6. Morgane DOUTRES       |                       |

**2. CANDIDATURES LIGUE SENIORS**

Après études des courriers de demande de passage au niveau Ligue et des dossiers

- **Candidatures de Dimitar BRAYKOV (D1) et Houssam TATAIAT (D1)** : demandes acceptées – répondent à tous les critères de l'article 36 du RI de la CDA.

- **Candidature de Sofiane BENALLOU (AA1)** : demande à passer au niveau Ligue en tant qu'arbitre assistant – demande acceptée sous réserve de l'ouverture par la CRA de la possibilité de candidater au titre d'arbitre assistant Ligue.

- **Candidatures de Karim MANSOURI (D1) ; Corentin CAZORLA (D2) et Mikael RAHBANI (D2)** : leurs candidatures ne répondant pas à tous les critères de l'article 36 du RI de la CDA, il est donc fait étude de leurs dossiers.

Après études, la commission ne peut répondre favorablement à leurs demandes de candidater au titre d'arbitre de Ligue cette saison. Elle les encourage cependant à continuer leur progression afin d'acquérir l'expérience nécessaire pour atteindre les critères demandés.

**Rappel article 36 du règlement intérieur de la CDA**

**SENIOR :**

La CDA donnera un avis favorable aux candidatures qui réuniront les critères suivants :

- L'arbitre candidat doit être classé en catégorie 1
- La note obtenue au test annuel des connaissances des lois du jeu, lors du stage annuel, doit être supérieure ou égale à 12 / 20
- avoir au moins 2 notes pratiques sur 3 supérieures ou égales à 15 / 20, et la 3<sup>ème</sup> supérieure ou égale à 14 / 20
- remplir les conditions de l'épreuve physique des arbitres de 1<sup>ère</sup> catégorie (soit 18 / 20)
- avoir au moins 16 / 20 en note CDA

La CDA étudiera les dossiers des arbitres candidats ne répondant à ses critères.

### 3. DOSSIER DE RENOUVELLEMENT

Après études des absences à match, il est décidé :

**- de remettre à disposition de leur club à effet immédiat les arbitres suivants (4 absences à match ou + sans excuses recevables) – Article 39 du RI de la CDA :**

1. Abidahari ABDOU SALAMI (Canton d'Aurignac)
2. Zakaria BELGHAZI (CO Coteaux)
3. Ibrahim El Khalil BENABBOU (Toulouse Métropole)
4. Yacine BENAÏSSA (JET)
5. Dewic CAVE (Pyrénées Sud Comminges)
6. Mohamed CHIKRI (Lardenne)
7. Ahmed KHAILI (Lardenne)
8. Amine SAADI (AS Muret)
9. Omar SENOUCI (Sans Club)
10. Nils Albert VIGNERON (AC Garona)

***Ces arbitres, s'ils souhaitent reprendre leur licence arbitre, devront à nouveau effectuer une formation initiale en arbitrage complète.***

**- de demander aux arbitres suivants et leurs clubs d'appartenance une lettre de motivation avant de leur envoyer le dossier de renouvellement (3 absences sans excuses recevables)**

1. Owen AGLOSSI (Balma)
2. Nabil BELKHIRA (Tournefeuille)
3. Dore Russel BINGUIMA YANDA (Toulouse FC)
4. Loïc CASSE (Salies Mane)
5. Kevin LE LAY (Cornebarrieu)
6. Farid MEKOUICHECH (ASPTT Grand Toulouse)
7. Jordan MESSAN (FC Bagatelle)
8. Romain PETIT VINEL (L'Union Saint Jean)

***Il est à noter que ces 18 arbitres ainsi que leurs clubs d'appartenance respectifs ont reçu plusieurs courriels concernant leurs absences répétées. Pour la plupart, nous n'avons eu aucun retour ...***

### 4. STAGES DE RENTRÉE

Dates prévisionnelles retenues pour la saison 2022/2023 :

**Secteur Toulouse :**

- Seniors : samedi 3 septembre (journée complète)
- Jeunes : dimanche 11 septembre (journée complète)

**Secteur Saint Gaudens**

- Jeunes et Seniors : dimanche 4 septembre (journée complète)

Le Président de la Commission,  
**Victor BALESTRACCI**  
Le secrétaire de la Commission,  
**Georges TROGANT**